

JEUx OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES, JEUx DE PARIS 2024 — PARIS 2024 :
TENTEz DE BÉNÉFICIER DE 2 PLACES OFFERTES PAR
LE DÉPARTEMENT



© Département de Seine-et-Marne

À l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Département de Seine-et-Marne souhaite faire profiter les Seine-et-Marnais de 13 ans et plus en offrant plus de 6 000 places. Tentez votre chance et participez à cet évènement unique ! Inscrivez-vous via le formulaire en ligne à partir du 22 janvier. Fin des inscriptions le 4 mars 2024.

 Créé le: 22/01/2024

Terre d'accueil des épreuves de canoë-kayak et d'aviron sur le stade nautique olympique d'Île-de-France de Vaires-sur-Marne, la Seine-et-Marne est pleinement investie pour célébrer ensemble les Jeux de Paris 2024.

Afin de donner la possibilité au plus grand nombre de participer à cet évènement planétaire, le Département de Seine-et-Marne souhaite faire bénéficier les Seine-et-Marnais.

Plus de 6 000 billets

Le Département s'emploie à faire de la Seine-et-Marne un département sportif accessible à tous sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi la collectivité propose d'offrir aux Seine-et-Marnais de plus de 13 ans, plus de 6 000 billets pour assister aux épreuves olympiques. De nombreuses disciplines sportives sont représentées : l'aviron et le canoë, bien sûr, mais aussi le basket 3x3, le skate, l'athlétisme, l'équitation, l'escrime et la gymnastique.

Qui peut participer et comment ?

- Être âgé de 13 ans minimum au 3 mars 2024 (la participation est ouverte aux mineurs à partir de 13 ans dès lors qu'ils disposent d'une autorisation de leur représentant légal)
- Résider en Seine-et-Marne
- Une **seule inscription par personne**, du 22 janvier au 4 mars 2024 (inscription en ligne et gratuite)

À noter : le Département de Seine-et-Marne vous demandera des pièces justificatives si vous êtes retenu(e).



INSCRIVEZ-VOUS ICI



— JEUX DE PARIS 2024

Tentez votre chance

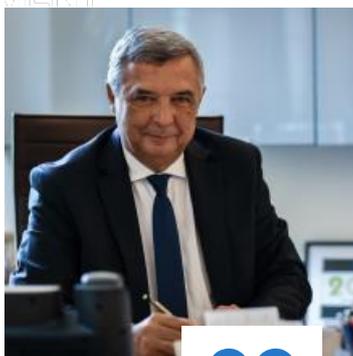
Remplissez le formulaire en ligne du 22 janvier au 4 mars 2024. Chaque bénéficiaire se verra attribuer aléatoirement 2 billets. Chaque bénéficiaire sera contacté par le Département et recevra 2 places par personne pour une discipline sportive.

Que se passe-t-il après l'inscription ?

Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription. Si vous ne recevez pas le mail de notification, veuillez vérifier les spams de votre messagerie. À noter : une personne ne peut s'inscrire qu'une seule fois.

Après la fin des inscriptions le 4 mars à minuit, 3 000 inscrits seront sélectionnés aléatoirement. Ces bénéficiaires seront contactés par le Département de Seine-et-Marne et chacun recevra 2 places pour une discipline sportive.

Les billets sont nominatifs : l'un des deux billets sera au nom du bénéficiaire ; le second billet sera au nom de la personne que le bénéficiaire aura communiqué au Département de Seine-et-Marne. La remise des billets aux participants sélectionnés se fera par voie électronique. Leur revente est strictement interdite.



Assister à une épreuve des Jeux Olympiques est une opportunité unique de soutenir nos athlètes Seine-et-Marnais qui font la fierté de notre territoire, et portent les valeurs de l'olympisme.

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne

TÉLÉCHARGER

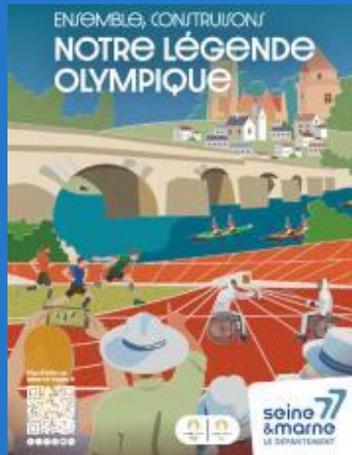


Règlement intérieur billetterie JO 2024 PDF - 115.49 Ko (/sites/default/files/media/downloads/reglement-interieur_departement-77_jo-vdef.pdf)



À vos agendas ! Les cinq temps forts en Seine-et-Marne lors des Jeux de Paris 2024 :

- **Le 20 juillet 2024** : le relais de la [Flamme olympique dans 12 communes seine-et-marnaises](#)
- **Le 27 août 2024** : [le relais de la Flamme paralympique](#) au Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau et au complexe sportif de la Noyerie à Trilport.
- **Du 26 juillet au 11 août** : ouverture de la fan zone de Chelles au stade Pierre Duport.
- **Du 27 juillet au 5 août 2024** : les épreuves olympiques d'aviron, de canoë-kayak cross et slalom, de canoë-kayak sprint à Vaires-sur-Marne.
- **Du 30 août au 8 septembre 2024** : les épreuves paralympiques de para aviron et de para canoë à Vaires-sur-Marne, le passage des courses de para cyclisme à Courtry.

**BROCHURE****Ensemble, construisons notre légende olympique**

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Seine-et-Marne se prépare à vivre un moment historique. Le Département, résolument tourné vers le sport pour tous, est fier d'accueillir une part de cette grande aventure. Au cœur du département, le Stade Nautique Olympique d'Île-de-France de Vaires-sur-Marne se prépare à accueillir des compétitions d'aviron et de canoë-kayak. C'est là que les athlètes du monde entier ainsi que les espoirs locaux se mesureront dans une ambiance inédite.

Mais les Jeux ne se limitent pas à la compétition. Les relais de la flamme olympique et paralympique illumineront les rues de notre département, symbolisant l'unité, la diversité et le partage de l'esprit olympique. Le soutien des athlètes Seine-et-Marnais, de leurs parcours inspirants et de leurs exploits sportifs sera le reflet de la détermination et du talent qui animent notre territoire.

Enfin, pour vivre pleinement l'atmosphère des Jeux, rendez-vous à la fan zone de Chelles, véritable lieu de célébration où dans une ambiance festive et conviviale, chacun pourra partager sa passion pour le sport et encourager ses athlètes favoris.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 14.02

MO